

Contact presse

Conseil général de l'Ain
Direction de la communication
Céline Moyne-Bressand
tél. 04 74 32 32 16
communication@cg01.fr
www.ain.fr

Dossier de presse

CONFÉRENCE DE PRESSE

Jeudi 8 octobre 2009

Campagne de sensibilisation à la sécurité
dans les transports scolaires

Ceci n'est pas un jouet

PROMOUVOIR
l'égalité des chances



Aux abords des cars,
une seule exigence :
votre vigilance

Du 8 au 23 octobre 2009 : journées de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires

Depuis 2004, le Conseil général de l'Ain mène une campagne de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires, à destination de tous les élèves de 6^e du département, soit près de 9 000 élèves chaque année.

Tous les partenaires de la sécurité routière s'associent à ce projet :

- l'ensemble des chefs d'établissement (64 collèges du département),
- les forces de l'ordre (police nationale, municipale et gendarmerie),
- les sapeurs-pompiers,
- l'association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public (ANATEEP),
- des intervenants départementaux de sécurité routière,
- les transporteurs du département.



Objectifs de la campagne

L'objectif de cette campagne est de sensibiliser les élèves aux consignes de sécurité en tant qu'usagers de transports en commun et de développer chez chacun un comportement de citoyen responsable.

L'accent est mis, dans chaque établissement, sur le comportement que les jeunes doivent adopter à l'attente, à l'approche, à la montée et à la descente du car. Une information particulière est dispensée sur les angles morts et sur l'évacuation d'un car en cas d'accident.

Déroulement d'une séance de sensibilisation

Une semaine avant la séance de sensibilisation, les 64 collèges du département ont été destinataires d'un DVD « Trois films pour mieux connaître les règles de sécurité » avec la consigne de le faire visionner aux élèves de 6^e. Cette année, ce film a été réalisé par des élèves du département, en collaboration avec le centre départemental de documentation pédagogique.

1 / Débat à partir de la vidéo

2 / Séance pratique en extérieur en présence d'intervenants départementaux de sécurité routière, de l'ANATEEP, d'agents des forces de l'ordre et de sapeurs-pompiers :

- analyse des dangers autour et dans le car,
- consignes à respecter,
- gestion des angles morts,
- port de la ceinture de sécurité (intérêt et sanctions),
- dispositifs de sécurité à bord du car (marteau, extincteur...),
- exercice d'évacuation chronométré avec pour seule consigne de sortir du car le plus rapidement possible,
- 2^e exercice d'évacuation chronométré, après analyse des erreurs repérées lors de la 1^{ère} évacuation.

Calendrier

Jeudi 8 octobre 2009 :

- Collège de Montrevel : 8 h 30 - 12 h 30
- Collège Victoire d'Aubié, Bourg-en-Bresse : 9 h - 12 h
- Collège de Brou, Bourg-en-Bresse : 9 h - 12 h
- Collège Thomas Riboud, Bourg-en-Bresse : 14 h - 17 h
- Collège du Revermont, Bourg-en-Bresse : 14 h - 17 h
- Collège de Coligny : 14 h - 16 h

Vendredi 9 octobre 2009 :

- Collège Saint-Joseph, Bourg-en-Bresse : 10 h - 12 h
- Collège de Péronnas : 9 h - 12 h
- Collège de Pont-de-Veyle : 8 h 20 - 11 h 20
- Collèges Saint-Louis / Saint-Pierre, Bourg-en-Bresse : 13 h 30 - 16 h 30
- Collège de Saint-Denis-les-Bourg : 13 h 30 - 16 h 30
- Collège de Bagé-la-Ville : 13 h 30 - 16 h 30

Lundi 12 octobre 2009 :

- Collège de Jassans-Riottier : 9 h 05 - 12 h 05
- Collège de Villars-les-Dombes : 9 h 30 - 12 h 30
- Collège Anne Frank, Miribel : 9 h - 12 h
- Collège Jean Moulin, Trévoux : 14 h - 17 h
- Collège de Saint-André-de-Corcy : 14 h - 17 h
- Collège Saint-Joseph, Miribel : 14 h - 15 h

Mardi 13 octobre 2009 :

- Collège La Sidoine, Trévoux : 9 h 20 - 12 h 15
- Collège Marcel Aymé, Dagneux : 9 h - 12 h
- Collège Anne Frank, Miribel : 9 h - 12 h
- Collège de Beynost : 9 h - 12 h
- Collège de Reyrieux : 14 h - 17 h
- Collège Saint-Louis, Dagneux : 13 h 15 - 15 h 20
- Collège de Montluel : 13 h 30 - 16 h 30

Jeudi 15 octobre 2009 :

- Collège de Saint-Genis-Pouilly : 8 h - 12 h
- Collège Le Turet, Gex : 8 h 30 - 12 h 30
- Collège d'Arbent : 9 h - 12 h
- Collège de Prévessin : 13 h 50 - 16 h 50
- Collège Jeanne d'Arc, Gex : 13 h 30 - 16 h 30
- Collège Saint-Joseph, Oyonnax : 14 h 15 - 16 h 30
- Collège Louis Lumière, Oyonnax : 14 h 30 - 17 h 30

Vendredi 16 octobre 2009 :

- Collège de Divonne : 8 h - 10 h
- Collège Saint-Exupéry, Bellegarde : 8 h - 12 h
- Collège Ampère, Oyonnax : 8 h - 12 h
- Collège de Ferney-Voltaire : 13 h 30 - 17 h 30
- Collège Louis Dumont, Bellegarde : 13 h 30 - 16 h 30
- Collège de Péron : 13 h 30 - 16 h 30

Lundi 19 octobre 2009 :

- Collège du Bugey, Belley : 8 h - 12 h
- Collège de Lagnieu : 8 h - 12 h
- Collège Saint-Exupéry, Ambérieu-en-Bugey : 8 h - 12 h
- Collège Lamartine, Belley : 14 h - 16 h
- Collège Sainte-Marie, Ambérieu-en-Bugey : 13 h 20 - 16 h 15
- Collège Saint-Exupéry, Ambérieu-en-Bugey : 15 h 15 - 16 h 15

Mardi 20 octobre 2009 :

- Collège de Culoz : 10 h - 12 h
- Collège de Meximieux : 8 h - 12 h
- Collège de Pont-d'Ain : 9 h - 11 h
- Collège d'Hauteville-Lompnes : 14 h 30 - 16 h 30
- Collège d'Artemare : 14 h 30 - 16 h 30

Jeudi 22 octobre 2009 :

- Collège de Saint-Trivier-de-Courtes : 10 h 30 - 12 h 30
- Collège de Thoissey : 9 h 10 - 12 h 15
- Collège E. Dubois, Châtillon-sur-Chalaronne : 8 h - 12 h
- Collège de Pont-de-Vaux : 14 h - 16 h
- Collège de Saint-Didier-sur-Chalaronne : 14 h - 17 h
- Collège de Feillens : 14 h 45 - 16 h 45
- Collège Saint-Charles, Châtillon-sur-Chalaronne : 14 h 30 - 16 h 30

Vendredi 23 octobre 2009 :

- Collège de Montréal-la-Cluse : 8 h - 11 h
- Collège de Ceyzériat : 9 h - 12 h
- Collège de Vonnas : 10 h 30 - 12 h 30
- Collège de Saint-Rambert-en-Bugey : 13 h 30 - 15 h 30
- Collège de Poncin : 13 h 35 - 16 h 35
- Collège Jeanne d'Arc : 13 h 45 - 15 h 45
- Collège de Nantua : 14 h - 16 h